

## **Procès-verbal d'assemblée générale**

Les membres de l'association La Licorne Joueuse, se sont réunis en assemblée générale le 10 juin 2015 à 19h30 à Ambérieu en Bugey.

A l'assemblée de ce jour, 22 membres à jour de cotisation étaient présents et/ou représentés (Liste des participants en annexe).

Mme Sandrine MOUILLAC, en qualité de Présidente, préside l'assemblée, et Melle Loriane CLEMENT en est nommée secrétaire.

Après rappel de l'ordre du jour par la présidente et lecture faite des différents rapports et documents, les participants ouvrent le débat et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction de la présidente :

- Première décision : l'assemblée approuve le rapport financier et le bilan moral énoncés. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Deuxième décision : l'assemblée approuve le nouveau logo de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Troisième décision : l'assemblée approuve le règlement intérieur. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Quatrième décisions : les cotisations à l'année ont été rectifiées suite au bilan financier c'est-à-dire à 15 euros par personne et 25 euros par couple. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Cinquième décision : L'assemblée approuve et garde le créneau du mercredi soir. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième décision : l'association organisera 1 animation (après-midi) avec le partenaire Ambarprix à l'occasion de l'Asmodée café tour. Cette résolution est adoptée à la majorité de 16 voix pour, 6 voix d'abstention et 0 voix contre.

- Septième décision : L'Asmodée café tour a été proposé pour différents créneaux :

- deuxième mercredi de chaque mois => 11 votes

- premier mercredi de chaque mois => 1 vote

- pas de préférence => 10 votes

- pas de renouvellement => 0 vote

Cette résolution est adoptée à la majorité.

- Huitième décision : Proposition à l'assemblée de soirée à thèmes (Gros jeux, jeux d'ambiance). Cette résolution a été refusée à la majorité. 0 voix pour, 2 voix d'abstentions, 20 voix contres.

- Neuvième décision : Proposition d'après-midi jeux en famille le mercredi après-midi. Cette résolution est adoptée à la majorité : 14 voix pour, 8 voix d'abstentions, 0 voix contre.

- Dixième décision : Proposition d'une convention avec l'association l'Accorderie. Cette résolution est adoptée à la majorité : 15 voix pour, 6 voix d'abstention, 1 voix contre.

- Onzième décision : Proposition d'un Conseil d'administration. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité. Liste des membres du CA en Annexe 2.

- Treizième décision : l'assemblée mandate le bureau :

- Mme Sandrine MOUILLAC comme présidente pour un an
- Mr Frédéric MEUNIER comme trésorier pour un an
- Mr Gilles NEYROUD comme trésorier adjoint pour un an
- Mme Loriane CLEMENT comme secrétaire pour un an
- Mr Hugo VIRICEL comme secrétaire adjoint pour un an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président et le secrétaire nommé pour cette séance.

**ANNEXE : Liste des membres présents à l'assemblée générale**

Sandrine MOUILLAC + 3

Stéphane FUZIER

Gilles NEYROUD + 1

Loriane CLEMENT

Hugo VIRICEL

Frédéric MEUNIER

Camille PERROT

Stéphane HASTIRE

Éric VERGER

Amandine COLOMB

Arnaud BRIET

Mathieu ROBIN

Victor BRUN

Yann MERLIN

Maël BONNEFOI

Magalie JARRIN + 1

Damien KRIEGGER

**ANNEXE 2 : Listes des membres du CA :**

Sandrine MOUILLAC

Gilles NEYROUD

Loriane CLEMENT

Hugo VIRICEL

Frédéric MEUNIER

Amandine COLOMB

Arnaud BRIET

Mathieu ROBIN

Victor BRUN

Damien KRIEGGER